



« ABORDS ET CHEMIN DE L'ÉCOLE :
VERS L'APAISEMENT DU QUARTIER ? »

7 DECEMBRE 2023 – INTERVENTION DE LA VILLE DE SCEAUX



DES LIAISONS DOUCES DÉVELOPPÉES

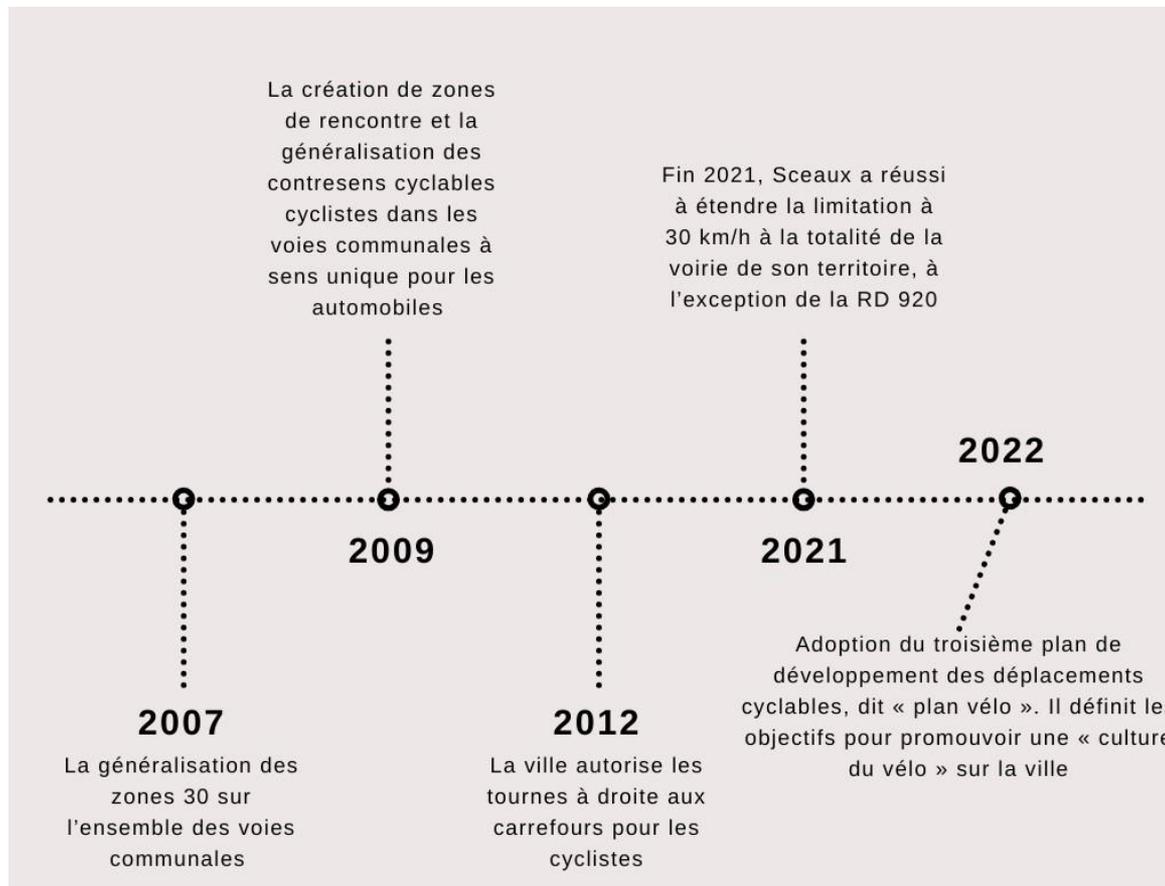
La ville est engagée depuis la fin des années **1970** dans une démarche pour le développement des déplacements non motorisés. Cette démarche s'est traduite par la mise en place de plusieurs aménagements et l'adoption de plusieurs documents :

1976 : la ville aménage la 1ère rue piétonne d'Île-de-France entre la place du Général de Gaulle et les rues de Penthièvre et Florian. Une grande partie du centre sera ensuite progressivement piétonnisée entre 1981 et 1985

1980 : une étude permet de définir la trame verte de Sceaux, avec pour objectif de réaliser, au fur et à mesure des aménagements d'espaces publics, la cohérence et la continuité des cheminements piétonniers. Le schéma des circulations piétonnes, fondé sur l'utilisation d'un certain nombre de sentiers existants et sur la création de nouveaux cheminements a été élaboré. Cette trame verte différenciait les « trajets utilitaires » et les « trajets de promenade »



DES LIAISONS DOUCES DÉVELOPPÉES



DES LIAISONS DOUCES DÉVELOPPÉES



Rue Florian : un exemple de reconquête de l'espace public en faveur des piétons- ©Sceaux



UN TROISIEME PLAN VELO POUR LA VILLE DE SCEAUX

La ville de Sceaux souhaite encourager encore plus ses habitants à recourir aux mobilités actives et profiter de leur environnement et de leurs espaces publics adaptés à ces modes. C'est l'enjeu du **troisième plan vélo de la Ville**.

Un plan d'action en 8 grand axes :

AXE 1 : ÊTRE AUTONOME À VÉLO A 11 ANS

AXE 2 : MOBILI'KIDS

AXE 3 : PROLONGER L'AUTONOMIE DES SENIORS

AXE 4 : SCEAUX, LABORATOIRE VILLE VÉLO

AXE 5 : SCEAUX, CONNECTÉ À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

AXE 6 : SCEAUX, JALON DU CYCLOTOURISME DANS LE GRAND PARIS

AXE 7 : MAIRIE DE SCEAUX ÉCO-RESPONSABLE

AXE 8 : AU COEUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS



Un projet pilote : L'école du Petit-Chambord

Un programme d'écomobilité scolaire pour apaiser et sécuriser les abords des écoles, promouvoir les mobilités actives et réduire la pollution.

Une expérimentation menée entre 2021 et 2022 sur l'établissement scolaire du Petit-Chambord avec l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé (Sustainable Mobilities) sur deux étapes :

- La réalisation d'un diagnostic : enquête
- La réalisation d'un plan d'action en co-concertation avec les différents acteurs (le directeur d'école, enseignants, parents-d'élèves, riverains) : atelier





L'allée de Trévis à l'inauguration - ©Sceaux



Journée de lancement du projet « Mobili'kids » à l'école du Centre - ©Sceaux



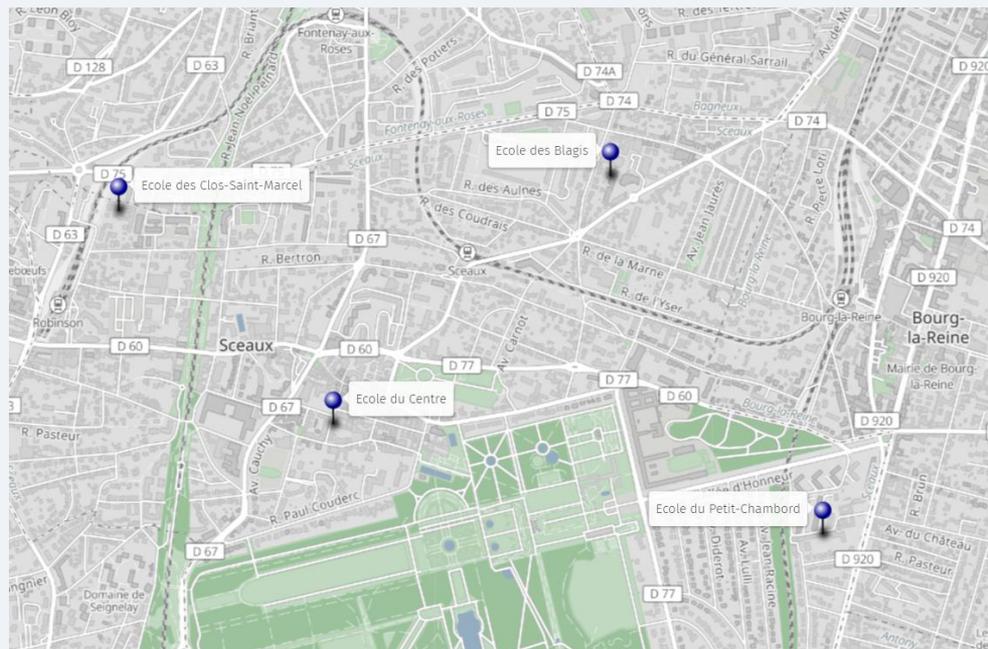
La mise en place d'un plan d'action pour répondre aux problématiques :

- **16 mai 2022** : création d'une première « rue école » sur l'allée de Trévisie interdisant la circulation automobile de 8h10 à 8h40
- **6 novembre 2023** : extension du dispositif avec une fermeture de 16h20 à 16h40



L'allée de Trévisie à l'inauguration de l'extension du dispositif - ©Sceaux





Un déploiement sur les autres établissements scolaires de la Ville

Un déploiement du projet « Mobili'kids » sur les trois autres établissements scolaires (Centre, Blagis et Clos-Saint-Marcel).

Un programme de 18 mois débuté en janvier 2023 et accompagné d'un bureau d'études pour la mise en place d'un PDES (Plan de déplacements Etablissement Scolaire) en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes dans les écoles élémentaires (enquête, marche sensible, atelier).

Une sensibilisation des élèves sur la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre.



Une volonté d'encourager les déplacements scolaires à pied Une diminution de l'utilisation du bus

Actuellement, les trajets pour se rendre aux différentes activités sur le temps scolaire s'effectuent, en grande partie, en car (piscine, cinéma, conservatoire, parc).

Pour accéder aux différents équipements, la Ville souhaite encourager les trajets à pied. Ils s'agit de responsabiliser les enfants car ils sont plus exposés que les adultes lors de leurs déplacements. Des réflexes de précaution spécifiques doivent être développés. Le but est de les rendre plus autonomes sur les cheminements piétons de leur quartier et de les sensibiliser aux mobilités douces.



La création de parcours fléchés et ludiques

Pour favoriser ces déplacements, la ville envisage de travailler avec le CEREMA sur des marquages et panneaux, en complément des aménagements et de la signalétique réglementaire. Ils contribueront à :

- renforcer la visibilité des passages piétons ;
- inciter les automobilistes à ralentir et à ne pas stationner là où il ne faut pas ;
- rappeler que l'espace public est partagé ;
- améliorer le cadre de vie;
- marquer davantage les abords des écoles.



Source d'inspiration pour les réflexions à venir. Non décidé à ce jour



UNE RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DES PIÉTONS

Un projet d'aménagement d'espaces publics en faveur de la marche

Un projet de réaménagement et de végétalisation de la place des Ailantes.

La place des Ailantes est actuellement un parking au cœur du quartier des Blagis entourée par une école élémentaire et maternelle, un centre de loisirs et une salle de sport. Elle est zone identifiée comme îlot de chaleur sans aucun autre usage que le stationnement.

Objectifs du projet :

- Un aménagement d'un espace public au bénéfice des piétons
- Redonner la place aux piétons grâce à des aménagements conviviaux, la réduction du stationnement au bénéfice d'un îlot de fraîcheur
- Besoin d'améliorer l'accessibilité par les modes doux aux établissements scolaires et équipements

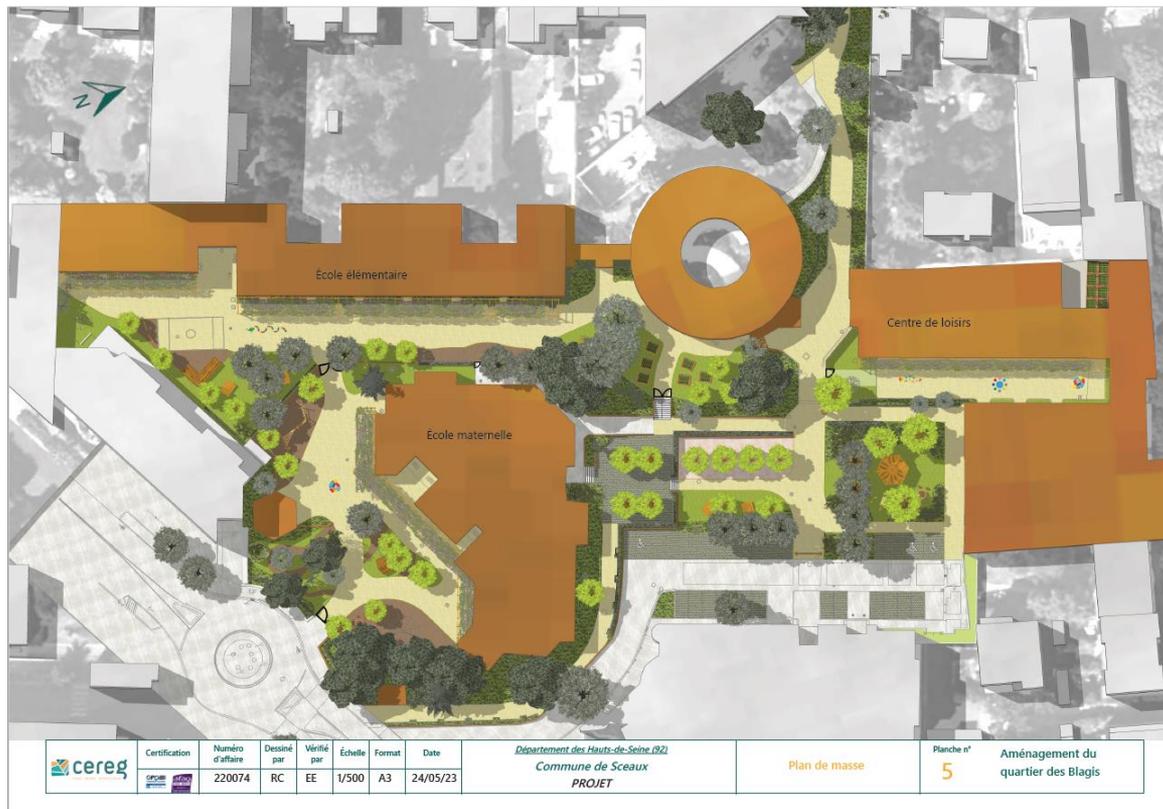


UNE RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DES PIÉTONS



	Certification	Numéro d'affaire	Destiné par	Vérifié par	Échelle	Format	Date	<i>Département des Hauts-de-Seine (92)</i> Commune de Sceaux ÉTAT DES LIEUX	Plan de masse	Planche n° 1	Aménagement du quartier des Blagis
		220074	RC	EE	1/500	A3	24/05/23				

UNE RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DES PIÉTONS : MOBILI'KIDS



Merci

